Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Noémie PLAY
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

à

Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 17 septembre 2026

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 25 septembre 2026 de 13h30 à 17h
Salle des actes de l'UFR de Médecine et des professions paramédicale
28 place Henri-Dunant
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 2 juin 2026**
2. **Informations générales**
3. **Questions stratégiques**
 - 3.1. Rapport social unique (RSU) 2024
 - 3.2. Égalité professionnelle femmes/hommes : présentation du bilan 2025 et perspectives (information)
 - 3.3. Débat d'orientations en matière de ressources humaines et lettre d'orientations en matière de ressources humaines 2027 (LORH)
 - 3.4. Point d'étape sur les statuts du Grand Etablissement
 - 3.5. Point d'étape COMP et projet d'établissement
4. **Délibérations opérationnelles**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.3. Désignation de représentants au conseil de la BU
 - 4.1.4. Statuts de l'UFR de Pharmacie
 - 4.1.5. Election des membres du Comité électoral consultatif (CEC) de l'UCA

4.2. Affaires financières
4.2.1. Dérogation aux subventions de billetterie du CLASS

4.3. Relations Internationales
4.3.1. Prolongation du dispositif d'indemnités journalières pour l'accueil d'intervenants étrangers dans le cadre du Master Européen Erasmus Mundus GLODEP

4.4. Recherche
4.4.1. Projet de recherche "TIERCE"

4.5. Ressources Humaines
4.5.1. Cadrage de la composante indemnitaire fonctionnelle C2 du RIPEC
4.5.2. Cadrage du dispositif des primes de charges administratives 2026-2027 (PCA)
4.5.3. Montants de l'IFSE applicables aux personnels BIATSS dans le cadre du RIFSEEP

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr.

La Présidente du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne

Gisèle BAULAND

Le 17 septembre 2026

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD

Le 17 septembre 2026

Université Clermont Auvergne
49 Boulevard François Mitterrand - CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1